

# ECOCIMED

## ECOCltoyen MEDiterranée

*Amélioration des connaissances sur la biodiversité marine via les sciences participatives et les réseaux sociaux*

Les aires marines protégées (AMP) sont des espaces délimités en mer, conçus pour protéger les espèces et les écosystèmes : 3,7% des mers et océans sont ainsi protégés. La recherche scientifique a montré que ces AMP produisent des avantages écologiques, économiques et sociaux et sont donc des outils efficaces de gestion de la biodiversité marine, surtout lorsqu'elles sont organisées en réseaux.

### UN CONSTAT EN MEDITERRENEE

Seulement 0,04% de la Méditerranée fait l'objet d'une protection renforcée. Malgré cela, les résultats obtenus dans les réserves convenablement surveillées sont très encourageants en termes de protection des espèces et des habitats. En plus de la surveillance, l'acceptation et l'implication des citoyens dans la mise en œuvre des AMP est fondamental pour en assurer le succès. En effet, les scientifiques ne sont pas assez nombreux à travailler en zone côtière méditerranéenne. Il leur est donc difficile de récolter toute l'information nécessaire, au suivi et à la protection de la biodiversité au niveau littoral. Les sciences participatives représentent donc une voie intéressante pour impliquer les usagers et leur faire prendre conscience de l'importance des AMP.



### LA PARTICIPATION ECOCITOYENNE

Le projet ECOCIMED est un projet de sciences participatives qui contribue à incrémenter les données disponibles sur ces AMP et leurs environs. Il permettra d'élargir et de diversifier la collecte de données au-delà des programmes déjà existants.

La collecte d'informations se fera : (i) via une page spécifique ECOCIMED créée sur les réseaux sociaux les plus visités, associée à une veille permanente et (ii) une plateforme participative (site web) mise en place pour faciliter l'identification et la signalisation d'espèces, récolter des données spécifiques sur certaines espèces (espèces patrimoniales comme les mérours ou le corb), collecter des données quantitatives ou signaler tout événement particulier et/ou inhabituel (observation de reproduction ou de juvéniles d'espèces cibles, mortalités suspectes d'une partie de la flore ou de la faune, etc.). Cette plateforme participative favorisera le partage des données entre usagers de la mer et scientifiques, mais aura aussi la vocation de restituer les interprétations des données récoltées à travers un dispositif clair et synthétique (graphique et cartographique -SIG- en particulier) : cartes de répartition d'une espèce ou d'un groupe d'espèces, cartes de richesse spécifique, cartes d'état des peuplements, etc. Ces outils cartographiques permettront aux plongeurs de visualiser plus facilement les résultats obtenus par eux et par d'autres, d'apprécier leur rôle et de s'appropriier ces problématiques.

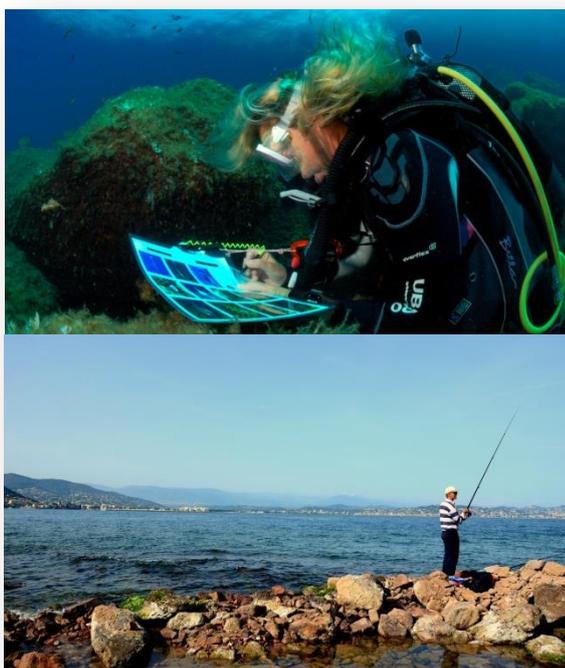
Le contact sera également maintenu avec les usagers via un flux d'actualité régulier sur les réseaux sociaux. Bien évidemment, le site web ECOCIMED sera interconnecté avec les autres bases de données en ligne ou les autres sites ayant pour vocation la récolte de données auprès des usagers de la mer. Sa grande originalité repose toutefois sur l'adossement fort aux réseaux sociaux, une première en biodiversité littorale méditerranéenne.

Ce projet permettra de :

- > Rassembler un grand nombre d'informations inédites sur la diversité des peuplements de poissons du littoral méditerranéen en collectant efficacement les observations des amateurs.
- > Apporter aux collectivités et aux dispositifs de gestion de l'environnement marin des compléments d'information à l'image de la perception directe des usagers du littoral.
- > Apporter au laboratoire ECOMERS et à d'autres scientifiques des observations complémentaires sur le littoral et la biodiversité méditerranéenne.
- > Contribuer à la sensibilisation, l'éducation et l'implication du public sur des thématiques de préservation et de gestion du milieu marin.

## QUI EST CONCERNE ?

ECOCIMED s'adresse à tous ceux qui fréquentent la zone côtière dans le cadre de leurs loisirs ou de leur activité professionnelle : plongeurs, pêcheurs (chasseurs sous-marins compris), apnéistes, randonneurs palmés ou autres plaisanciers. Des formations spécifiques seront réalisées auprès de clubs de plongée et des outils leur seront fournis : affichettes, protocoles d'observation, fiches d'aide à l'identification, fiches d'acquisition de données sur le terrain, brochures (également téléchargeables sur le site Internet), plaquettes immergeables spécifiques, etc.



## QUELLES ZONES ?

Dans un premier temps, ECOCIMED se mettra en place au niveau des Alpes-Maritimes, du Var et de la Principauté de Monaco. Ces zones très urbanisées comportent déjà un premier réseau d'AMP (RAMPAM). ECOCIMED a pour ambition, à plus long terme, de servir de modèle, voire de s'étendre, à d'autres territoires en Méditerranée.